

## Espace famille/Education

Hôtel de ville  
14, rue Fortuné-Charlot  
BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles

# DEMANDE DE DÉROGATION INTERNE

COUPON À COMPLÉTER ET À REMETTRE À L'ESPACE FAMILLE À LA MAIRIE PICASSO AVANT LE 07 MARS 2026

*Pour un enfant domicilié à Montigny-lès-Cormeilles*

Secteur d'origine : .....

Secteur demandé : .....

Niveau de la classe prévu en septembre : .....

### L'ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

### RESPONSABLE 1

### RESPONSABLE 2

**Situation familiale** :  Marié(e)  Vie maritale  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Célibataire  Pacsé(e)

M.  Mme

M.  Mme

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse : .....

☎ Tél. dom. : .....

☎ Tél. dom. : .....

📱 Tél. port. : .....

📱 Tél. port. : .....

☎ Tél. trav. : .....

☎ Tél. trav. : .....

@ E-mail : .....

@ E-mail : .....

### RAISONS JUSTIFIANT LA DEMANDE

- Frère(s) et/ou sœur(s) scolarisé(s) dans l'école
- Responsable de la garde de l'enfant : nourrice, famille ou autres (joindre justificatifs)
- Travail des parents sur la commune de Montigny-lès-Cormeilles (joindre justificatifs)
- Autres (préciser) : .....

Je soussigné(e), ..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur cette demande.

En cas d'accord, la dérogation sera appliquée durant toute la durée du cycle scolaire maternelle ou élémentaire.

Elle devra impérativement être renouvelée lors du passage de maternelle en élémentaire (entrée en CP).

Fait à ....., le .....

Signature du/des responsable(s) légal(aux) :

## Espace famille/Education

Hôtel de ville  
14, rue Fortuné-Charlot  
BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles

# DEMANDE DE DÉROGATION INTERNE

## *Liste des pièces à fournir*

**Vous devez joindre à votre demande de dérogation, les documents ci-dessous selon votre situation :**

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une lettre explicative à l'attention de Monsieur Le Maire
- Si nourrice, une déclaration sur l'honneur de la personne ayant la garde de l'enfant **et** un justificatif de domicile
- Livret de famille intégral ou l'acte de naissance de l'enfant
- Carnet de santé avec vaccination à jour (pages 90 et 91)
- En cas de divorce ou de séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant